

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31.12.2019



GAT
vie

Société GAT Vie

Société anonyme au capital de 7 000 000 dinars
Siège social : 92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002
MF : 033270B/P/M – RC : B1154371997

Juin 2020



RAPPORT GENERAL

OTTEVA 1877
1877

STROVOC 1877
1877

Mesdames et Messieurs les actionnaires
De la société « GAT Vie »
92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « GAT Vie » au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 26 avril 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « GAT Vie », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat technique, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de 193 554 752 dinars, des capitaux propres positifs de 13 926 859 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 3 154 759 dinars.

Ce rapport a été établi sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au « Covid-19 ». Par conséquent, les sujets présentés dans ce rapport ne tiennent pas compte des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de l'évolution de la crise liée au « Covid-19 ».

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités

déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur :

- Le fait que la compagnie doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.
- La note aux états financiers n°31 « Note sur les événements postérieurs à l'exercice » traitant de l'incidence de la pandémie COVID-19 sur la situation arrêtée 31 Décembre 2019, Il s'agit d'un événement significatif qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier sur l'activité et la situation financière de la société en 2020 ne peut être faite.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé, selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par Le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des

événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

▪ **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

▪ **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

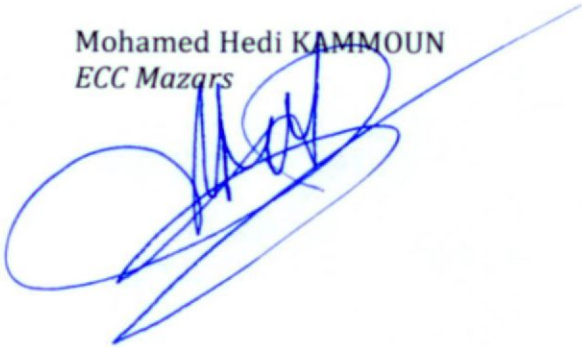
En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société « GAT Vie » avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 01 juin 2020
Le commissaire aux comptes

Mohamed Hedi KAMMOUN
ECC Mazars



RAPPORT SPECIAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires
De la Société « GAT Vie »
92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002

En application des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées en 2019 (autres que rémunérations des dirigeants) :

- GAT Assurance a cédé son logiciel LOGIVIE (logiciel de gestion des contrats d'assurance vie) à sa filiale GAT VIE. Le montant facturé par GAT Assurance à GAT VIE au titre de la cession de LOGIVIE s'élève à 998 248 dinars. Les frais de maintenance facturés par GAT Assurance à GAT VIE au titre de la maintenance du dit logiciel s'élèvent au 31/12/2019 à 159 282 dinars.
- GAT Assurances a facturé à sa filiale GAT VIE sa quote-part dans les missions d'accompagnement effectuées en 2019 pour la mise en place d'une cartographie des risques d'une part et pour la mise en place d'un nouvel SI RH. Le montant global facturé à GAT VIE s'élève à 15 563 dinars.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2019 :

- GAT Vie a servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 1 105 888 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 101 207 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 29 348 dinars.
- GAT Vie a servi des jetons de présence GAT Assurances pour un montant Brut de 9 000 dinars.

- GAT Assurances a refacturé à GAT Vie les frais de publications réglés pour un montant de 6 822 dinars.
- GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT Vie une convention de prestation de gestion d'actifs et relatifs aux frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI). La charge ainsi facturée au titre de l'exercice 2019 s'élève en TTC à 79 982 dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit en 2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2019 s'élève à 169 723 Dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2019 s'élève à 446 949 Dinars.
- GAT IMMOBILIER a souscrit en 2012 un contrat IFC VISTA au profit de son personnel auprès de GAT Vie. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2019 s'élève à 8 000 Dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2019 s'élève à 14 273 Dinars.
- La quote-part TTC de GAT Vie dans les charges communes de GAT ASSURANCES s'élève à 575 462 Dinars.
- La quot-part TTC de GAT ASSURANCES dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche santé) s'élève à 87 632 Dinars.
- GAT ASSURANCES a refacturé à GAT VIE les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 29 012 Dinars.
- GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT ASSURANCES. Le montant annuel du loyer TTC en 2019 s'élève à 117 983 Dinars.
- GAT ASSURANCE a refacturé à GAT VIE un montant de 60.506 dinars représentant la quote-part de GAT VIE dans les charges d'immeuble.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2019 de 620 866 Dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT ASSURANCES et essentiellement l'opération de refacturation des charges communes.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT INVESTISSEMENT » présente un solde débiteur au 31/12/2019 de 79 982 Dinars aux frais de gestion d'actifs.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT ASSURANCES. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2019 s'élève à 9 383 Dinars.

- GAT ASSURANCES a refacturé à GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2019 à 5 970 Dinars pour les frais téléphoniques et 4 992 dinars pour les frais de carburant.
- GAT Vie a signé avec TUNISIE VALEURS (société ayant des administrateurs en commun avec GAT vie) une convention d'assistance et de conseil en matière de gestion de portefeuille. Le montant facturé en 2019 s'élève à 299 000 dinars.
- GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT ASSURANCES. Le capital restant dû au 31/12/2019 se présente comme suit : Thouraya MSADDEK (28 722 dinars) et Ridha Jlassi (2 394 dinars).

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :

- Le Président Directeur Général de la société GAT VIE a été désigné par le Conseil d'Administration du 14/06/2013 et son mandat a été renouvelé par le Conseil d'Administration du 07/08/2017.
- Le DGA de GAT VIE a été désigné par le Conseil d'Administration du 06/04/2016.
- Suite à l'AGE du 01/07/2019 portant sur le changement du mode de gouvernance de GAT VIE, il a été décidé de dissocier entre les fonctions de Président du conseil d'administration et celles de directeur général. A cet effet et en vertu du PV du conseil d'administration du 01/07/2019 il a été décidé de nommer Mr Mohamed DKHILI président du conseil d'administration et Mme Meriem ZINE Directeur Général de GAT VIE.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les charges des dirigeants relatives à l'exercice 2019 se présentent comme suit :

- Les jetons de présence de l'exercice 2019 ont été décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/04/2019 et s'élèvent à 24 000 dinars en brut. L'Assemblée Générale décide d'allouer aussi au Comité Permanent d'Audit des jetons de présence au titre de l'exercice 2019 la somme de 12 000 dinars en Brut.

- La quote-part de la rémunération du Président Directeur Général, en fonction jusqu'au 30/06/2019, dans les charges communes facturées par GAT ASSURANCES à GAT VIE au 31/12/2019 s'élève à 34 566 dinars.
- La rémunération de la Direction Générale en 2019 y compris les avantages en nature se présente comme suit :

Montants bruts en dinars	DGA		DG		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/19	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/19	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/19
Avantages à CT	87 271	0	130 347	8 142	36 000	0
Avantages à long termes	7654	0	7 621	0	0	0
Avantages en nature	11460	0	11 292	0	0	0
Total	103 385	0	149 260	8 142	36 000	0

Fait à Tunis, le 01 Juin 2020
Le commissaire aux comptes

Mohamed Hedi KANMOUN
ECC Mazars



ETATS FINANCIERS AU 31/12/2019

Bilan de GAT VIE au 31 décembre 2019 (Exprimé en dinars tunisiens)

Actifs	Notes	31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
Actifs incorporels	Note 4	1 247 816	449 217	798 599	0
Investissements de recherche et développement		1 247 816	449 217	798 599	0
Actifs corporels d'exploitation		372 053	258 204	113 849	131 594
AC21 Installations techniques et machines		341 265	227 960	113 305	130 895
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		30 788	30 244	544	700
Placements	Note 5	175 862 183	891 040	174 971 143	117 056 786
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées		6 714 665	0	6 714 665	6 714 665
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		6 714 665	0	6 714 665	6 714 665
AC33 Autres placements financiers		169 147 518	891 040	168 256 478	110 342 121
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		15 661 685	856 355	14 805 330	17 439 013
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		74 720 102	29 685	74 690 417	50 017 493
AC334 Autres Prêts		39 527	5 000	34 527	38 965
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		78 726 204	0	78 726 204	42 846 651
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte	Note 6	3 024 598	779	3 023 819	3 233 439
Part des réassureurs dans les provisions techniques	Note 7	1 610 429	0	1 610 429	1 566 171
AC520 Provisions d'assurances vie		1 064 301	0	1 064 301	985 105
AC530 Provisions pour sinistres Vie		546 128	0	546 128	581 066
Créances	Note 8	7 072 313	936 430	6 135 883	6 520 099
AC61 Créances nées d'opérations d'Assurance directe		1 436 534	685 566	750 968	2 371 315
AC611 Primes acquises et non émises		415 178	0	415 178	462 349
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		1 021 356	685 566	335 790	1 908 966
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		1 091 073	50 864	1 040 209	1 020 423
AC63 Autres Créances		4 544 706	200 000	4 344 706	3 128 361
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		4 340 130	0	4 340 130	2 923 079
AC633 Débiteurs divers		204 576	200 000	4 576	205 282
Autres éléments d'Actif	Note 9	6 995 749	94 719	6 901 030	5 728 232
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse		1 468 248	94 719	1 373 529	2 165 972
AC73 Comptes de régularisation Actif		5 527 501	0	5 527 501	3 562 260
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		5 445 249	0	5 445 249	3 462 822
AC733 Autres comptes de régularisation Actifs		82 252	0	82 252	99 438
Total de l'Actif		196 185 141	2 630 389	193 554 752	134 236 320

Bilan de GAT VIE au 31 décembre 2019 (Exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passif du Bilan	Notes	31/12/2019	31/12/2018
CP1 Capital social ou fonds équivalent		7 000 000	7 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		1 632 780	1 431 938
CP4 Autres capitaux propres		443 314	443 314
CP5 Résultat reporté		1 696 006	656 882
Total capitaux propres avant résultat		10 772 100	9 532 134
CP6 Résultat		3 154 759	2 359 966
Total capitaux propres avant affectation	Note 10	13 926 859	11 892 100
PA2 Provisions pour autres risques et charges		453 884	376 732
PA22 provisions pour impôts		0	0
PA23 Autres provisions		453 884	376 732
Crédit Fournisseurs d'Immobilisations		-	-
PA3 Provisions techniques brutes	Note 11	167 339 467	114 681 812
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie		0	0
PA320 Provisions d'assurances Vie		159 470 147	106 687 317
PA330 Provisions pour sinistres Vie		2 608 967	3 354 507
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices Vie		927 847	781 307
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et Ristournes Non Vie		-	-
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie		-	-
PA360 Autres provisions techniques Vie		4 332 506	3 858 681
PA4 Provisions des Contrats en Unité de Compte	Note 12	3 023 373	3 411 561
PA5 Dettes pour dépôts reçus des réassureurs	Note 13	1 610 429	1 566 171
PA6 Autres dettes	Note 14	1 790 440	1 294 961
PA61 <u>Dettes nées d'opérations d'assurance directe</u>		0	0
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe		0	0
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance		0	0
PA62 <u>Dettes nées d'opérations de réassurance</u>		-	-
PA63 <u>Autres dettes</u>		1 790 440	1 294 961
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		0	0
PA632 Personnel		0	0
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		479 310	330 282
PA634 Crédoeurs divers		864 701	771 090
PA635 Concours bancaires		446 429	193 589
PA7 Autres passifs	Note 15	5 410 300	1 012 983
PA71 Comptes de régularisation passif		5 410 300	1 012 983
Total des capitaux propres et du Passif		193 554 752	134 236 320

Etat de résultat technique vie de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2019 (Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de résultat technique de l'Assurance VIE	Notes	Opérations Brutes 31/12/2019	Cessions 31/12/2019	Opérations Nettes 31/12/2019	Opérations Nettes 31/12/2018
Primes	Note 16	61 834 100	-602 695	61 231 405	40 974 507
PRV11 Primes émises et acceptées		61 834 100	-602 695	61 231 405	40 974 507
Produits de placements	Note 17	13 821 008	0	13 821 008	8 728 122
PRV21 Revenus des placements		12 749 457	0	12 749 457	7 489 886
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements		471 783	0	471 783	141 080
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements		599 768	0	599 768	1 097 156
Plus values non réalisées sur placements	Note 18	0	0	0	0
Autres produits techniques		0	0	0	0
Charge de sinistres	Note 19	-14 366 824	-18 099	-14 384 923	-21 091 163
CHV11 Montants payés		-14 682 365	16 839	-14 665 526	-20 804 546
CHV12 Variation de la provision pour sinistres		315 541	-34 938	280 603	-286 617
Variation des autres provisions techniques	Note 20	-52 585 007	79 196	-52 505 811	-22 474 584
CHV21 Provisions d'assurance vie		-52 352 830	-5 159	-52 357 989	-36 857 787
CHV22 Autres provisions techniques		-450 642	84 355	-366 287	-995 679
CHV23 Provisions sur Contrats en Unité de compte		218 465	0	218 465	15 378 882
Participation aux bénéfices et ristournes	Note 21	0	290 999	290 999	-28 502
Frais d'exploitation	Note 22	-2 829 685	47 322	-2 782 363	-1 913 512
CHV41 Frais d'acquisition		-1 818 868	28 393	-1 790 475	-1 231 883
CHV43 Frais d'Administration		-1 010 817	18 929	-991 889	-681 630
Autres charges techniques	Note 23	-1 079 494	0	-1 079 494	-747 044
Charges des placements	Note 24	-834 464	-26 339	-860 803	-378 531
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-101 842	-26 339	-128 181	-87 008
CHV92 Correction de valeur sur placements		-362 810	0	-362 810	-62 408
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements		-369 812	0	-369 812	-229 116
Produits de Placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique	Note 25	-485 492	0	-485 492	-320 504
Résultat technique de l'assurance Vie		3 474 142	-229 616	3 244 526	2 748 788

Etat de résultat de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2019 (Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de Résultat	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Résultat Technique de l'Assurance Vie		3 244 526	2 748 788
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Vie		485 492	320 504
Autres produits non techniques		0	16 307
Autres charges non techniques		-908	-4 296
Résultats provenant des activités ordinaires	Note 26	3 729 110	3 081 303
Impôts sur le Résultat		-529 008	-631 169
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts		3 200 103	2 450 133
Pertes Extraordinaires		-45 344	-90 167
Résultat net après modifications comptables		3 154 759	2 359 966

Etat de flux de trésorerie de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2019 (Exprimé en dinars tunisiens)

État de flux de trésorerie Général (méthode directe)		Notes	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
E1	Encaissements des primes reçues des assurés		61 465 599	35 389 848
E2	Sommes versées pour paiement des sinistres		-12 540 539	-14 979 309
E3	Encaissements des primes reçues (acceptations)		0	0
E4	Sommes versées pour les sinistres (acceptations)		0	0
E5	Commissions versées sur les acceptations		0	0
E6	Décaissements de primes pour les cessions		-252 547	-229 780
E7	Encaissements des sinistres pour les cessions		3 145	374 242
E8	Commissions reçues sur les cessions		0	0
E9	Commissions versées aux intermédiaires		-106 951	-97 568
E10	Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-2 198 459	-1 745 489
E11	Variation des dépôts auprès des cédantes		0	0
E12	Variation des espèces reçues des cessionnaires		0	0
E13	Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-254 436 144	-89 547 344
E14	Encaissements liés à la cession de placements financiers		198 600 349	66 801 307
E15	Taxes sur les assurances versées au Trésor		-1 675 364	-1 305 216
E16	Produit financiers reçus		12 279 414	7 116 514
E17	Impôts sur les bénéfices payés		0	0
E18	Autres mouvements		-28 000	-28 372
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		Note 27	1 110 503	1 748 833
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
V1	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-998 248	-38 908
V2	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		0	0
V3	Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation	V3	0	0
V4	Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	V4	0	0
V5	Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	V5	0	0
V6	Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	V6	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		Note 28	-998 248	-38 908
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
F1	Encaissements suite à l'émission d'actions		0	0
F2	Dividendes et autres distributions	F2	-1 120 000	-840 000
F3	Encaissements provenant d'emprunts	F3	0	0
F4	Remboursements d'emprunts	F4	0	0
F5	Augmentation/Diminutions des ressources spéciales	F5	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		Note 29	-1 120 000	-840 000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités				
Variations de trésorerie			-1 007 745	869 925
Trésorerie de début d'exercice			2 029 562	1 159 637
Trésorerie de fin d'exercice			1 021 817	2 029 562

Tableau des engagements reçus et donnés
Exercice clos le 31 décembre 2019 (Exprimé en dinars tunisiens)

Tableau des engagements reçus et donnés		31/12/2019	31/12/2018
HB1	Engagements reçus	774 945	949 895
	Avals, cautions de garanties sur conventions de portage	574 945	699 945
	Autres engagements reçus	200 000	249 950
HB2	Engagements donnés		
HB21	Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres		
HB22	Titres et actifs acquis avec engagements de revente		
HB23	Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
HB24	Autres engagements donnés		
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2019

Les présentes notes aux états financiers ont pour but de présenter les informations sur les méthodes comptables retenues pour l'établissement de ces états financiers et les principes comptables appliqués par « GAT VIE », pour la préparation desdits états. Ils fournissent des informations et des analyses complémentaires sur les montants portés au bilan, aux états de résultat et à l'état de flux de trésorerie.

Note n° 1 : Présentation de la Société

GAT VIE est une Société Anonyme au capital de 7 000 000 Dinars totalement libéré ayant pour objet d'effectuer toutes opérations d'assurance et de capitalisation ainsi que les opérations d'acceptation en réassurance.

Note n° 2 : Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2019 a été marqué par :

- La réalisation d'une hausse significative du chiffre d'affaires en 2019 par rapport à 2018 soit une hausse de 48% ;
- L'acquisition du logiciel de gestion des contrats d'assurance vie « Logivie » cédé par GAT Assurances ;
- La finalisation de l'intégration dans Logivie de la totalité des produits commercialisés ;
- Le lancement du nouveau site web GAT Vie ;
- La finalisation de la mise en place du logiciel KYC ;
- La mise en place de la GED en mai 2019 ;
- Renouvellement du certificat AML 30000 pour la lutte contre le blanchiment d'argent délivré par Maghreb Corporate ;
- Ouverture de l'agence GAT Vie au siège de GAT Assurances en mars 2019.

Note n° 3 : Référentiel d'élaboration des états financiers et méthodes comptables

Les états financiers de GAT VIE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.

Les principes comptables les plus significatifs adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

- **Les placements :**

Les placements englobent les titres de participation, les titres de placements, les emprunts obligataires, les bons de Trésor, les prêts au personnel...

Pour les titres cotés, et à la date de l'inventaire, il est procédé à leur évaluation au coût moyen pondéré du mois de décembre.

Les dépréciations éventuelles constatées pour chaque titre par rapport au coût d'acquisition font l'objet d'une provision. Les plus-values, en respect du principe de prudence, ne doivent faire l'objet d'aucune écriture. Une moins-value dégagée pour une catégorie de titre n'est pas compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

Pour les titres non cotés, l'évaluation se fait à la valeur mathématique, les moins-values éventuelles font l'objet d'une provision.

L'évaluation des placements représentatifs des contrats en unité de compte est faite à la valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché est prise en compte dans le résultat.

- **Les provisions techniques :**

Les provisions techniques comprennent :

- 1) Les provisions mathématiques :**

Il s'agit de la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Ces provisions comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de la société déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

Les provisions mathématiques sont calculées séparément pour chaque contrat individuel. Pour les contrats collectifs le calcul des provisions mathématiques se fait selon des méthodes statistiques.

- 2) Les provisions pour sinistres à payer :**

C'est la partie des sinistres, rachats et capitaux échus déclarés mais non encore payés à la clôture de l'exercice, ainsi que ceux survenus au cours de l'exercice 2019 et dont la déclaration est parvenue après l'exercice 2019.

Le montant des sinistres à payer est majoré des frais que peut occasionner la gestion desdits sinistres.

- 3) Les réserves de stabilité :**

Il est prélevé annuellement une partie de l'excédent du compte de résultat de quelques contrats destinés à faire face aux déficits éventuels des années ultérieures.

- 4) Les provisions pour participation aux bénéficiaires :**

Il s'agit des provisions enregistrées au titre des participations bénéficiaires dues et non encore versées aux bénéficiaires des contrats.

5) Les provisions des contrats en unités de compte :

Elles représentent l'engagement de la société envers les assurés qui ont souscrit des contrats en Unités de compte.

• Les Etats de Résultat :

Conformément à la norme comptable tunisienne n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurances, GAT VIE a présenté l'état de résultat technique de l'assurance et l'état de résultat.

Les charges de gestion sont classées selon leur destination et non pas selon leur nature. Le passage d'une comptabilité par nature à une comptabilité par destination se fait par l'application des clés de répartition prédéfinies.

Le nouveau système comptable des compagnies d'assurances et/ou de réassurances distingue les cinq destinations suivantes :

- Les frais de gestion de sinistres : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des sinistres. Ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel engagés dans cette activité ;
- Les frais d'acquisition : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances et en général tous les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats dans le portefeuille ;
- Les frais d'administration : ce sont les frais internes et externes de gestion des contrats en portefeuille notamment les frais d'encaissement des primes et d'administration du portefeuille ;
- Les frais de gestion des placements : il s'agit des frais occasionnés par la gestion des placements, on peut citer notamment les honoraires, commissions et courtages versés aux intermédiaires.
- Les autres charges techniques : Ils correspondent aux charges qui exceptionnellement ne peuvent pas être affectées à l'une des destinations définies précédemment.

Le choix de la clé permettant le déversement des charges par nature aux différentes destinations se fait suite à une analyse de la charge. Parmi les clés choisies on peut citer notamment :

NATURE DE LA CHARGE	CLES DE REPARTITION
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Frais généraux	La masse salariale ou nombre de dossiers
Impôts sur le chiffre d'affaires	Le chiffre d'affaires par produit
Amortissement	Selon le cas

Pour les charges affectables directement à une destination bien définie le déversement se fait sans application de clés.

Les produits et les charges de placements sont considérés comme des éléments de l'état de résultat technique de l'assurance 31/12/2019. Une partie des produits de placements nets de charges est alloué à l'état de résultat.

Au cours des années antérieures, le montant à transférer a été calculé par rapport à l'importance relative des capitaux propres comparés aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \times \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés. De ce fait, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Les états financiers :

Conformément à la nouvelle réglementation comptable, les états financiers présentés par GAT VIE sont les suivants :

- Le bilan ;
- L'état de résultat technique de l'assurance 31/12/2019 ;
- L'état de résultat ;
- L'état de flux de trésorerie ; et
- Les notes aux états financiers.

Le bilan de l'exercice 2019 totalise tant à l'actif qu'au passif 193 554 752 dinars (dont 13 926 859 Dinars comme total Capitaux propres avant résultat de l'exercice) contre 134 236 320 dinars en 2018 accusant ainsi une hausse de 17.1%.

L'exercice 2019 a dégagé un résultat bénéficiaire net d'impôt de 3 154 759 dinars contre un bénéfice net d'impôt de 2 359 966 dinars en 2018.

Les primes acquises au cours de l'exercice comptable 2019 nettes d'impôts et d'annulation et de cession s'élèvent à 61 231 405 dinars contre 40 974 507 dinars l'exercice 2018.

Nous vous présentons, ci-après, les notes complémentaires explicatives des postes du bilan et des états de résultat permettant d'avoir de plus amples renseignements sur les états financiers de GAT VIE de l'exercice 2019.

Notes sur le Bilan

Note n° 4 : Actifs incorporels et corporels :

Les actifs incorporels d'exploitation sont composés d'un logiciel informatique développé en 2008.

Au cours de l'année 2019, GAT Vie a acquis le logiciel Logivie pour une valeur de 998 248 dinars, l'amortissement de l'année s'élève à 199 650 dinars soit une valeur nette de 798 599 dinars

Les actifs corporels d'exploitation totalisent à fin 2019 une valeur brute de 372 053 dinars les amortissements totalisent 258 204 dinars soit une valeur nette de 113 849 dinars contre une valeur comptable nette de 131 594 dinars à fin 2018.

Note n° 5 : Les placements :

Le portefeuille des placements de GAT VIE totalise au 31 décembre 2019 un montant net de 174 971 143 dinars contre 117 056 786 dinars au 31 décembre 2018, soit une hausse de 49.5%.

Cette hausse est due essentiellement à la hausse des engagements techniques suite d'une part par la hausse du chiffre d'affaires de la catégorie épargne.

La répartition du poste placement est donnée comme suit :

Placements	2019			2018		
	Brut	Amort et provisions	Net	Brut	Amort et provisions	Net
Bon de trésor	47 353 000	0	47 353 000	23 513 000	0	23 513 000
Emprunts obligataires	15 348 000	0	15 348 000	16 742 290	0	16 742 290
Compte à terme	84 415 621	0	84 415 621	52 608 854	0	52 608 854
Billets de trésorerie	1 029 685	29 685	1 000 000	29 685	29 685	0
Titres cotés, sicav et FCP	18 719 995	446 124	18 273 871	16 055 952	448 398	15 607 554
Titres et Actions non cotés	8 956 355	410 231	8 546 124	9 084 055	537 931	8 546 124
Autres prêts	39 527	5 000	34 527	43 963	5 000	38 965
Total	175 862 183	891 040	174 971 143	118 077 801	1 021 015	117 056 786

Note n°6 : Actifs représentant les contrats en unité de compte :

Le poste des actifs adossés aux contrats en unité de compte présente un solde net de 3 023 819 dinars au 31 décembre 2019 contre 3 233 439 dinars à fin 2018 soit une baisse de 6.5%.

Note n°7 : Part des réassureurs dans les provisions techniques :

Il s'agit de la partie des provisions techniques portées à la charge des réassureurs. Ce poste renferme les provisions mathématiques à la Charge des réassureurs ainsi que les parts des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer. Ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 1 610 429 dinars contre 1 566 171 dinars l'exercice précédent

Note n° 8 : Les créances :

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 31 décembre 2019 pour un montant net de 6 135 883 dinars contre 6 520 099 dinars à fin 2018 et présente le détail suivant :

En Dinars	2019	2018
Créances nées d'op. d'assurances directes	750 968	2 371 315
Créances nées d'opérations de réassurances	1 040 209	1 020 423
Etat et organismes de sécurité sociale	4 340 130	2 923 079
Débiteurs divers	4 576	205 282
Total	6 135 883	6 520 099

- Créances nées d'opération d'assurances : Cette rubrique englobe les créances de la société envers ses assurés. Ces créances représentent 1.2 % du chiffre d'affaires 2019 alors qu'en 2018 ce rapport était de 7.3%.
- Créances nées d'opération de réassurances : le solde dégagé représente l'excédent des opérations de cession et d'acceptation en réassurance. Il présente un solde de 1 040 209 dinars au 31 décembre 2019 contre 1 020 423 en 2018.
- Etat, Organismes sociaux et collectivités Publiques : Ce poste renferme les créances de la compagnie envers l'Etat. Il s'agit notamment des retenues à la source opérée au titre des revenus des capitaux mobiliers.
- Débiteurs Divers : Ce compte présent à fin 2019 un solde net de provision de 4 576 dinars contre 205 282 dinars l'exercice précédent. Cette régression s'explique par la constatation au cours de l'année 2019 d'une provision au titre de la créance provenant de la cession de la villa d'El Menzah.

Notes n° 9 : Autres éléments d'actifs :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2019 un montant net de 6 901 030 dinars contre 5 728 232 dinars en 2018 et se détaille comme suit :

En Dinars	2019	2018
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	1 373 529	2 165 972
Comptes de régularisation	5 527 501	3 562 260
Total	6 901 030	5 728 232

Les Comptes de régularisation comprennent :

En Dinars	2019	2018
Les intérêts et loyers acquis et non échus	5 445 249	3 462 822
Les autres comptes de régularisation	82 252	99 438
Total	5 527 501	3 562 260

Note n°10 : Capitaux propres et réserves :

Les capitaux propres et réserves présentent au 31 décembre 2019 un montant de 13 926 859 dinars contre 11 892 100 dinars au 31 décembre 2018 enregistrant ainsi une hausse de 17.1%.

Le détail des capitaux propres et réserves est donné comme suit :

En Dinar	2018	Variation (+)	Variation (-)	2019
Capital social	7 000 000			7 000 000
Réserves légales	287 609	150 842		438 451
Réserves facultatives	213 511			213 511
réserves pour fonds social	152 000	50 000		202 000
Réserves spéciales de réinvestissement	778 818			778 818
Résultat reportés	656 882	1 696 006	656 882	1 696 006
Effet de modifications comptables	443 314			443 314
Résultat de l'exercice 2018	2 359 966		2 359 966	0
Résultat de l'exercice 2019		3 154 759		3 154 759
Total des capitaux propres	11 892 100	5 051 607	3 016 848	13 926 859

Note n°11 : Les Provisions techniques brutes :

Au 31 Décembre 2019, les provisions techniques brutes hors UC totalisent 167 339 467 dinars contre 114 681 812 dinars au 31 décembre 2018.

Le détail des engagements techniques bruts est donné par le tableau suivant :

En Dinars	2019	2018
Provisions mathématiques	159 470 147	106 687 317
Provisions pour sinistres à payer	2 608 967	3 354 507
Autres provisions techniques	4 332 506	3 858 681
Provisions pour participation aux bénéfécies	927 847	781 307
Total	167 339 467	114 681 812

Les provisions mathématiques :

Ces provisions ont enregistré une augmentation de 49.5% passant de 106 687 317 dinars en 2018 à 159 470 147 dinars au 31 décembre 2019. Elles peuvent être détaillées entre les différentes catégories comme suit :

En Dinars	2019	2018
Contrats Mixte	79 105 438	66 301 155
Contrats Epargne	68 595 059	29 774 033
Contrats Décès	11 769 650	10 612 129
Total	159 470 147	106 687 317

L'importante variation a touché la catégorie des contrats Epargne suite à la hausse du chiffre d'affaires du contrat Valoris Patrimoine.

Les provisions pour sinistres :

Les sinistres en instance de paiement se sont élevés au 31 décembre 2019 à 2 608 967 dinars contre 3 354 507 dinars en 2018. Il est à noter que les sinistres à payer sont majorés des frais de gestion que peut occasionner le règlement des dits sinistres. Ils se détaillent par catégorie d'assurances 31/12/2019 comme suit :

En Dinars	2019	2018
Contrats Mixte	1 219 631	1 522 537
Contrats Epargne	76 005	62 750
Contrats Décès	1 313 331	1 769 220
Total	2 608 967	3 354 507

- Les provisions pour participation aux bénéfices :

Au 31/12/2019, le montant de la provision pour participation aux bénéfices présente un solde de 927 847 dinars contre 781 307 dinars. La hausse de ce poste s'explique par le reclassement de la provision pour PB de contrats VISTA.

- Les autres provisions techniques :

Le poste des autres provisions techniques présente un solde de 4 332 506 dinars en 2019 contre 3 858 681 dinars en 2018.

Il renferme les réserves de stabilité des contrats collectifs pour un montant 1 462 783 DT en 2019 contre 1458 681 au 31/12/2018. En plus des provisions pour frais de gestion qui totalisent au 31/12/2019 2 700 000 dinars contre 2 400 000 dinars l'exercice précédent.

Note n°12 : Les Provisions techniques des contrats en unité de compte (U.C) :

Les provisions mathématiques des contrats en unité de compte s'élèvent à 3 023 373 dinars en 2019 contre 3 411 561 dinars en 2018 soit une régression de 11.4%.

L'actif représentatif des U.C a totalisé un montant net 3 023 819 dinars contre 3 233 439 dinars.

L'écart entre les provisions techniques et les actifs adossés aux contrats en U.C est justifié par le fait qu'au 31 /12 une partie des primes acquises à l'exercice 2019 est comptabilisée en provision pour primes acquises et non émises 'PANE'.

Note n°13 : Dettes pour dépôts reçus des réassureurs :

Le montant des dettes pour dépôts reçus des réassureurs totalise un montant de 1 610 429 dinars. Il est constitué de la part des réassureurs dans les provisions techniques.

Note n°14 : Les dettes :

Les dettes de la compagnie s'élèvent aux 31/12/2019 à 1 790 440 dinars contre 1 294 961 dinars à fin 2018. Ce poste se détaille comme suit :

- ✓ Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques :

Ce poste renferme les dettes de la société envers l'état, le solde s'élève au 31 décembre 2019 à 479 310 dinars contre 330 282 l'exercice précédent.

- ✓ Crédoiteurs divers :

La rubrique « crédoiteurs divers » totalise en 2019 un solde de 864 701 dinars contre 771 090 en 2018 composée essentiellement des dettes envers la société mère.

En effet, le solde du compte courant de GAT Assurances présente un solde crédoiteur de 620 866 dinars contre un solde crédoiteur de 553 336 dinars l'exercice précédent.

✓ Concours bancaire :

Ce poste enregistre un solde au 31 décembre 2019 de 446 429 dinars contre 193 589 au 31 décembre 2018.

Note n°15 : Les autres passifs :

Les autres passifs sont constitués des comptes de régularisation du passif, ils s'élèvent en 2019 à 5 410 300 dinars contre 1 012 983 dinars en 2018. Ce poste est composé essentiellement par les différences sur le prix de remboursement des placements. Sa hausse s'explique par les nouvelles acquisitions enregistrées en 2019.

Notes sur les états de résultat

1- Etat de résultat technique de l'assurance 31/12/2019

Note n°16 : Les primes émises :

Les primes émises nettes d'annulation de l'exercice 2019 s'élèvent à 61 834 100 dinars contre 41 757 969 dinars l'exercice précédent.

Les primes cédées au cours de l'exercice 2019 s'élèvent à 602 695 dinars contre 783 462 dinars en 2018.

La défalcation du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance 31/12/2019 se présente comme suit :

En Dinars	2019	2018	Tx Evolution
Contrats Mixte	15 705 566	15 659 830	0%
Contrats Epargne	42 097 124	21 755 006	94%
Contrats Décès	3 426 562	3 731 082	-8%
Contrats en Unité de Compte	604 848	612 051	-1%
Total	61 834 100	41 757 969	48%

Note n°17 : Les produits des placements :

Au 31 décembre 2019, les produits bruts de placements ce sont élevés à 13 821 008 dinars et les charges de placement ont atteint 860 802 dinars. Le revenu net de placement a atteint 12 960 206 dinars contre un revenu net de 8 349 591 dinars l'exercice précédent.

Note n°18 : Les produits non réalisés sur placements :

Cette rubrique est relative à la présentation des plus-values constatées et non réalisées au titre des placements des contrats en unité de compte. Elle présente un solde nul à la date du 31/12/2019.

Note n°19 : La charge de sinistres :

En 2019 GAT VIE a enregistré une charge de sinistre nette de cession de 14 384 923 dinars contre 21 091 163 dinars l'exercice précédent soit 23.5 % du chiffre d'affaires contre 49,7% l'exercice précédent.

La part des réassureurs dans les prestations payées s'élève au 31/12/2019 à 16 839 dinars contre 114 268 dinars l'exercice précédent.

Il est à noter que la charge de sinistres englobe, en plus des montants payés aux assurés et aux bénéficiaires des contrats, le montant des frais de gestion occasionnés par le traitement de ces sinistres ainsi que le montant des sinistres en instance de paiement au 31 décembre 2019.

La répartition des montants payés en brut entre les différentes catégories d'assurances 31/12/2019 se présente comme suit :

En Dinars	2019	2018	Tx Evolution
Contrats Mixte	6 051 769	8 059 489	-25%
Contrats Epargne	7 605 697	11 523 801	-34%
Contrats Décès	819 869	861 275	-5%
Contrats en Unité de Compte	205 031	474 249	-57%
Total	14 682 365	20 918 814	-30%

Quant à la variation de la provision au titre des sinistres en instance de paiement, elle se détaille par catégorie comme suit :

En Dinars	2019	2018
Contrats Mixte	-302 906	498 984
Contrats Epargne	13 254	-27 622
Contrats Décès	-25 889	18 658
Total	-315 541	490 020

Note n°20 : Variation des autres provisions techniques :

Ce poste a atteint, en brut, au 31 décembre 2019 la somme de 52 585 007 dinars contre 22 595 778 dinars l'exercice précédent.

En Dinars	2019	2018
Contrats Mixte	13 251 517	26 184 764
Contrats Epargne	38 990 749	11 947 138
Contrats Décès	730 928	-157 242
Contrats en Unité de Compte	-388 187	-15 378 882
Total	52 585 007	22 595 778

Note n°21 : Participations aux bénéfiques et ristournes :

La participation bénéficiaire et ristournes payées au cours de l'exercice 2019 s'est élevée à 290 999 dinars contre 28 502 dinars l'exercice précédent.

Note n°22 : Les frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation ont totalisé, au cours de l'exercice 2019, la somme de 2 782 363 dinars contre 1 913 513 dinars en 2018 soit une hausse de 81,2%. Ces frais représentent 4.6% du chiffre d'affaires.

Les frais d'exploitation se subdivisent en deux catégories :

- **Les frais d'acquisition** : Il s'agit des frais occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances. Ils comprennent les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats ainsi que les frais indirectement tels que les frais de publicité et les frais administratifs liés à l'établissement des contrats ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel.

Les frais d'acquisition s'élèvent au 31/12/2019 à 1 818 868 Dinars contre 1 258 716 dinars l'exercice précédent.

- **Les frais d'administration** : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, ils comprennent essentiellement les frais de personnel, la quote-part de loyers et les amortissements du mobilier et du matériel.

Les frais d'administration s'élèvent en 2019 à 1 010 817 Dinars contre 699 518 Dinars l'exercice précédent.

Note n°23 : Les autres charges techniques :

Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne sont pas affectés directement ou par application d'une clé de répartition à l'une des autres destinations. Leur montant s'élève en 2019 à 1 079 494 dinars soit 1.7 % du Chiffre d'affaires.

Note n°24 : Les charges de placements :

Les charges de placements se sont élevées en 2019 à 860 803 dinars contre 378 531 dinars l'exercice 2018. Les charges de placements peuvent être classées en trois catégories :

En Dinars	2019	2018
Charges de gestion des placements,	128 180	87 008
Correction de valeur sur placements	362 810	62 408
Pertes provenant de la réalisation des placements	369 813	229 116
Total	860 803	378 531

✓ Charges de gestion des placements :

Elles correspondent aux charges internes et externes occasionnées par l'activité de gestion des placements. Ce poste inclue notamment les commissions et courtages payés, les frais du personnel chargé de la gestion des placements, une partie des loyers payés.

✓ **Corrections de valeur sur placements :**

Il s'agit de la dépréciation des valeurs des titres de placement.

A cet effet, les titres cotés sont évalués au cours moyen du mois de décembre. Les moins-values éventuelles par rapport au cours d'achat doivent faire l'objet, en application du principe de prudence, d'une provision alors que les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres à revenus fixes tout risque de recouvrement de la valeur de remboursement et/ou des intérêts constaté sur ces actifs fait l'objet d'une provision pour dépréciation à due concurrence.

✓ **Pertes provenant de la réalisation des placements :**

Il s'agit, essentiellement, des pertes subies suites à la cession des actions cotées.

Note n°25 : Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat :

Au 31/12/2019, les produits de placement sont considérés comme des produits techniques et classés par conséquent dans l'état de résultat technique. Une partie de ces produits est transférée à l'état de résultat, elle représente la rémunération des capitaux propres.

Etant donné que les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Au 31 décembre 2019, les produits de placement nets de charges se sont élevés à 12 960 206 dinars contre un revenu net de 8 349 591 dinars l'exercice précédent.

Le produit à transférer à l'état de résultat s'élève à 485 492 dinars contre 320 504 dinars au 31 décembre 2018.

LE RESULTAT TECHNIQUE

L'exercice 2019 fait ressortir un résultat technique bénéficiaire de 3 244 526 dinars contre un bénéfice technique de 2 748 788 dinars 2018.

Note n°26 : Le résultat des activités ordinaires :

Le résultat des activités ordinaires de l'exercice 2019 avant impôt s'élève à 3 729 110 dinars contre 3 081 303 dinars en 2018.

L'impôt sur les sociétés est arrêté à 529 008 dinars pour l'exercice 2019.

Les pertes exceptionnelles sont constituées de la redevance sociale de solidarité instaurée par la loi des finances de l'année 2019 pour un montant total de 45 344 dinars.

Le résultat net de l'exercice 2019 est bénéficiaire et s'élève à 3 154 759 dinars contre un résultat bénéficiaire de 2 359 966 dinars en 2018.

Notes sur l'Etat de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie qui proviennent des activités de l'entreprise au 31/12/2019 peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note n°27 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation :

Au cours de l'exercice 2019, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 1 110 503 dinars contre 1 748 833 dinars en 2018.

Note n°28 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :

En 2019, Les flux lié aux activités d'investissement s'élèvent à 998 248 dinars contre 38 908 dinars l'exercice précédent.

Note n°29 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Au cours de l'exercice 2019, GAT VIE a payé les dividendes de l'exercice 2019 pour un montant de 1 120 000 dinars contre 840 000 dinars des dividendes payés en 2019 au titre de l'exercice 2018.

La variation de la trésorerie est de - 1 007 745 dinars. De ce fait, la trésorerie de fin d'exercice est arrêtée à 1 021 817 dinars contre 2 029 562 dinars en 2018.

Note n°30 : Note sur les opérations liées :

- GAT Assurances a cédé son logiciel LOGIVIE (logiciel de gestion des contrats d'assurance vie) à sa filiale GAT VIE. Le montant facturé par GAT Assurances à GAT VIE au titre de la cession de LOGIVIE s'élève à 998 248 dinars. Les frais de maintenance facturés par GAT Assurances à GAT VIE au titre de la maintenance du dit logiciel s'élèvent au 31/12/2019 à 159 282 dinars.
- GAT Assurances a facturé à sa filiale GAT VIE sa quote-part dans les missions d'accompagnement effectuées en 2019 pour la mise en place d'une cartographie des risques d'une part et pour la mise en place d'un nouvel SI RH. Le montant global facturé à GAT VIE s'élève à 15 563 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif (Décès, Incapacité, Invalidité) au profit de son personnel chez sa filiale GAT VIE. La prime d'assurances au titre de 2019 s'élève à 104 535 dinars.
- GAT Assurances a servi à GAT VIE des Jetons de présence pour un montant Brut de 12 000 dinars.
- GAT Investissement a facturé à GAT VIE des frais de transactions sur opérations en bourse pour un montant de 14 206 dinars.
- GAT Vie a servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 1 105 888 dinars.

- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 101 207 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 29 348 dinars.
- GAT Vie a servi des jetons de présence GAT Assurances pour un montant Brut de 9 000 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT Vie les frais de publications réglés pour un montant de 6 822 dinars.
- GAT Investissement a conclu avec GAT Vie une convention de prestation de gestion d'actifs et relatifs aux frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI). La charge ainsi facturée au titre de l'exercice 2019 s'élève en TTC à 79 982 dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit en 2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2019 s'élève à 169 723 Dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2019 s'élève à 446 949 Dinars.
- GAT Immobilier a souscrit en 2012 un contrat IFC VISTA au profit de son personnel auprès de GAT Vie. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2019 s'élève à 8 000 Dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2019 s'élève à 14 273 Dinars.
- La quote-part TTC de GAT Vie dans les charges communes du personnel de GAT Assurances s'élève à 575 462 Dinars.
- La quote-part TTC de GAT Assurances dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT Assurances (branche santé) s'élève à 87 632 Dinars.
- GAT ASSURANCES a refacturé à GAT VIE les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 29 012 Dinars.
- GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT Assurances. Le montant annuel du loyer TTC en 2019 s'élève à 117 983 Dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE un montant de 60 506 dinars représentant la quote-part de GAT VIE dans les charges d'immeuble.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2019 de 620 866 Dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT Assurances et essentiellement l'opération de refacturation des charges communes.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT Investissement » présente un solde débiteur au 31/12/2019 de 79 982 Dinars aux frais de gestion d'actifs.

- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT Assurances. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2019 s'élève à 9 383 Dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2019 à 5 970 Dinars pour les frais téléphoniques et 4 992 dinars pour les frais de carburant.
- GAT Vie a signé avec TUNISIE VALEURS (société ayant des administrateurs en commun avec GAT vie) une convention d'assistance et de conseil en matière de gestion de portefeuille. Le montant facturé en 2019 s'élève à 299 000 dinars.
- GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT Assurances. Le capital restant dû au 31/12/2019 se présente comme suit : Thouraya MSADDEK : 28 722 dinars et Ridha JLASSI : 2 394 dinars.
- Le Président Directeur Général de la société GAT VIE a été désigné par le Conseil d'Administration du 14/06/2013 et son mandat a été renouvelé par le Conseil d'Administration du 07/08/2017.
- Le DGA de GAT VIE a été désigné par le Conseil d'Administration du 06/04/2016.
- Suite à l'AGE du 01/07/2019 portant sur le changement du mode de gouvernance de GAT VIE, il a été décidé de dissocier entre les fonctions de Président du conseil d'administration et celles de Directeur Général. A cet effet et en vertu du PV du conseil d'administration du 01/07/2019 il a été décidé de nommer Mr Mohamed DKHILI président du conseil d'administration et Mme Meriem ZINE Directeur Général de GAT VIE.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Les jetons de présence de l'exercice 2019 ont été décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/04/2019 et s'élèvent à 24.000 dinars en brut. L'Assemblée Générale décide d'allouer aussi au Comité Permanent d'Audit des jetons de présence au titre de l'exercice 2019 la somme de 12.000 dinars en Brut.
- La quote-part de la rémunération du Président Directeur Général, en fonction jusqu'au 30/06/2019, dans les charges communes facturées par GAT Assurances à GAT VIE au 31/12/2019 s'élève à 34 566 dinars.

Note n°31 : Note sur les événements postérieurs à l'exercice :

Le premier trimestre 2020 s'est marqué par la propagation de La pandémie du corona virus (Covid-19) à l'échelle mondiale. En Tunisie, le premier cas de contamination a été constaté le 2 mars 2020. A cet effet, plusieurs mesures ont été prises par les autorités publiques en vue de lutter contre la propagation

du virus d'une part et d'atténuer l'impact économique et social de cette phase critique sur les différents secteurs.

S'agissant d'évènements non liés à des conditions existantes à la date de clôture, aucun ajustement sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 n'est justifié.

Depuis le début de cette situation exceptionnelle, GAT Vie a activé sa cellule de crise pour assurer la continuité de son activité et apporter à ses assurés les prestations essentielles.

GAT Vie surveille étroitement l'impact de cette pandémie sur son activité notamment l'aspect financier. Toutefois, nous ne disposons pas encore d'éléments probants suffisants afin d'évaluer l'impact sur les exercices ultérieurs. Cependant, GAT Vie considère que la continuité d'exploitation ne pourra aucunement être menacée suite à cette pandémie.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'administration du 15 mai 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

ANNEXES

Annexe n°8 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2019

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.N.C A la clôture	
	A l'ouverture	Acquisition ou constitution		Cessions ou reprises	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		
		Amortissements	Provisions			Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions			
Actifs incorporels	249 568	998 248	0	1 247 816	249 568	0	199 649	0	0	0	449 217	0	798 599	
Concessions, brevets, marques	249 568	998 248	0	1 247 816	249 568	0	199 650	0	0	0	449 217	0	798 599	
Actifs corporels d'exploitation	355 494	17 918	1 359	372 053	223 899	0	36 889	0	2 584	0	258 204	0	113 849	
Installations techniques et machines	324 706	17 918	1 359	341 265	193 811	0	36 733	0	2 584	0	227 960	0	113 305	
Autres installations, outillage et mobilier	30 788	0	0	30 788	30 088	0	156	0	0	0	30 244	0	544	
Acomptes versés et immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Placements	121 311 239	274 332 299	216 756 757	178 886 781	0	1 021 015	0	2 708 393	0	2 837 589	0	891 819	177 994 962	
Terrains et constructions d'exploitation & hors exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Parts & actions de sociétés immobilières non cotés	6 714 665	0	0	6 714 665	0	0	0	0	0	0	0	0	6 714 665	
Placements dans les entreprises liées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
- Parts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
- Bons et Obligations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Placements dans les Entreprises avec un lien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
de participation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
- Parts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
- Bons et Obligations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres placements financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres placements financiers	114 596 574	274 332 299	216 756 757	172 172 116	0	1 021 015	0	2 708 393	0	2 837 589	0	891 819	171 280 297	
Actions, autres titres à revenu variable	18 425 342	37 689 595	40 453 252	15 661 685	0	986 330	0	2 707 614	0	2 837 589	0	856 355	14 805 330	
Obligations et autres titres à revenu fixe	50 047 178	38 908 417	14 235 493	74 720 102	0	29 685	0	0	0	0	0	29 685	74 690 417	
Prêts hypothécaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres prêts	43 964	2 352	6 789	39 527	0	5 000	0	0	0	0	0	5 000	34 527	
Dépôts auprès des établissements	42 846 651	197 092 060	161 212 507	78 726 204	0	0	0	0	0	0	0	0	78 726 204	
bancaires et financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte	3 233 439	639 875	848 716	3 024 598	0	0	0	779	0	0	0	779	3 023 819	

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2019

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	6 714 665	6 714 665	9 418 526	2 703 861
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'	15 661 685	14 805 330	14 805 330	
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)				
Autres parts d'OPCVM (4)				
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	74 720 102	74 690 417	74 690 417	
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	39 527	34 527	34 527	
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts (6)	78 726 204	78 726 204	78 726 204	
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte	3 024 598	3 023 819	3 023 819	
Total	178 886 781	177 994 962	180 698 823	2 703 861

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2013	2014	2015	2016	2017
<i>Inventaire 2017</i>					
Règlements cumulés	2 189 489	3 395 601	8 287 245	11 274 127	7 816 828
Provisions pour sinistres	56 700	120 712	337 665	293 929	2 346 300
Total charges des sinistres	2 246 189	3 516 313	8 624 910	11 568 057	10 163 128
Primes acquises	6 356 724	7 798 944	13 429 891	18 572 560	26 500 432
% sinistres / primes acquises	35,34%	45,09%	64,22%	62,29%	38,35%
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Inventaire 2018</i>					
Règlements cumulés	3 407 208	8 414 351	11 366 627	8 846 241	19 654 913
Provisions pour sinistres	96 313	233 391	246 986	752 458	1 865 001
Total charges des sinistres	3 503 521	8 647 742	11 613 612	9 598 700	21 519 914
Primes acquises	7 798 944	13 429 891	18 572 560	26 500 432	41 757 969
% sinistres / primes acquises	44,92%	64,39%	62,53%	36,22%	51,53%
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2015	2016	2017	2018	2019
<i>Inventaire 2019</i>					
Règlements cumulés	8 541 790	11 477 958	9 105 354	20 671 240	13 083 677
Provisions pour sinistres	61 910	62 511	491 512	509 221	1 182 165
Total charges des sinistres	8 603 700	11 540 469	9 596 866	21 180 461	14 265 842
Primes acquises	13 429 891	18 572 560	26 500 432	41 757 969	61 834 100
% sinistres / primes acquises	64,06%	62,14%	36,21%	50,72%	23,07%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2019

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers	0	0	0
Revenus des autres placements	0	13 821 008	13 821 008
Total produits des placements	0	13 821 008	13 821 008
Frais externes et internes	0	-834 462	-834 462
Total charges des placements	0	-834 462	-834 462

Annexe 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2019

Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2019	Total
Primes Acquisées	61 834 100
Charges de prestations	-14 366 824
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	-52 585 007
<u>Autres Produits Techniques</u>	
Solde de souscription :	-5 117 731
Frais d'acquisition	-1 818 868
<u>Autres charges de gestion nettes</u>	<u>-2 090 311</u>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	-3 909 179
Produits nets de placements	12 501 053
Participation aux résultats	0
Solde Financier :	12 501 053
Part des réassureurs dans les primes acquises	-602 695
Part des réassureurs dans les prestations payées	-18 099
Part des réassureurs dans les charges de provisions	79 196
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	290 999
Commissions reçues des réassureurs	20 983
Solde de réassurance :	-229 616
Résultat technique Décembre 2019	3 244 526
Résultat technique Décembre 2018	2 748 788
Variation 2018 - 2019 :	0
Informations complémentaires :	
Versement périodique de rente Vie	426 658
Rachats Vie payés	10 119 980
Sinistres et Capitaux échus Vie	3 711 037
Intérêts techniques bruts de l'exercice	0
Provisions techniques brutes Vie au 31/12/2019	170 362 839
Provisions techniques brutes Vie au 31/12/2018	118 093 373

Annexe 15 : Tableau de rattachement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers Catégorie : Vie au 31/12/2019

Annexe 15 : Tableau de rattachement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers Catégorie : Vie au 31/12/2019	Rattachement	Total
Primes Acquises	PRV11	61 834 100
Charges de prestations	CHV11	-14 366 824
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21	-52 585 007
Solde de souscription :		-5 117 731
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	-1 818 868
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43	-2 090 311
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		-3 909 179
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	12 501 053
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	0
Solde Financier :		12 501 053
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	-602 695
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	-18 099
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	79 196
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	290 999
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	20 983
Solde de réassurance :		-229 616
Résultat technique :		3 244 526
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		426 658
Montants des rachats Vie		10 119 980
Sinistres et Capitaux échus Vie		3 711 037
Intérêts techniques bruts de l'exercice		0
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		170 362 839
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		118 093 373